

„ de cette tant vantée, & tant désirée conf-
 „ titution. C'est un ouvrage divin, c'est un
 „ vrai chef-d'œuvre de religion comme de po-
 „ litique. C'est par vos sueurs ameres, c'est par
 „ des lanternemens incalculables que la France
 „ va couler des jours paisibles & doux, des
 „ jours d'abondance & de joie... Nous gémiss-
 „ fions sous le plus dur & le plus cruel des
 „ esclavages, le poids de nos chaînes nous avoit
 „ courbés vers la terre, & nous sommes agréa-
 „ blement surpris de nous trouver tout-à-coup
 „ libres & transplantés dans un siècle d'or. Vos
 „ soins, vos bontés pour nous, ne se bornent
 „ pas là, puisque vous avez encore eu cette
 „ sage précaution d'abroger cette barbare loi
 „ de l'inégalité, qui n'étoit juste que parce
 „ qu'elle partoît du plus fort. *Jus illud inæ-*
 „ *qualitatis barbarum, quod vocant æquius*
 „ *quia validius*. Propos. 1. Thes. Mart. de
 „ Prades. „ (a)

NOUVELLES

Voyez son
 art. dans le
 Dict. hist.

(a) Cette citation amenée avec tant de justesse, tourne naturellement les regards sur ce fameux de Prades, député dès 1751 par la tourbe philosophique pour tâter la disposition des esprits : comme les *enfants perdus* qu'on emploie pour observer le camp & les mouvemens de l'ennemi ; comme ces *colombes* pour parler avec le prudent Helvetius, *qu'on envoie hors de l'arche pour s'assurer si la mer des préjugés ne baisse pas encore*... On voit par cette position, que la fameuse these, ainsi que tous les ouvrages impies, tendoit à sapper les fondemens de l'état comme ceux de la Religion ; & que l'une de ces deux choses ne peut jamais être neutre dans la guerre qu'on fait à l'autre.